

Justice et injustice

 **Durée :** 4 périodes

Au cours de cette situation d'apprentissage, les élèves se familiarisent avec divers principes de justice au Québec et découvrent des institutions juridiques et judiciaires québécoises.

Éléments du Programme de formation mobilisés

Thème : Justice et droit

Concepts principaux	Justice	Injustice	Institutions juridiques et judiciaires
Concepts particuliers	<ul style="list-style-type: none">Principes de justiceTypes de justice	<ul style="list-style-type: none">Discrimination	<ul style="list-style-type: none">Tribunaux et recours juridiquesChartes des droits et libertés<i>Code criminel</i> et <i>Code civil</i>

Domaine général de formation et axes de développement	Vivre-ensemble et citoyenneté <ul style="list-style-type: none">Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiquesAppropriation de la culture de la paix
Compétence disciplinaire et composantes	GD2 Réfléchir sur des questions éthiques <ul style="list-style-type: none">Dégager la dimension éthique d'une situationExaminer une diversité de points de vueÉlaborer un point de vueDialoguer
Compétence transversale et composantes	CT3 Exercer son jugement critique <ul style="list-style-type: none">Construire son opinionExprimer son opinionRelativiser son opinion

Accompagnement pédagogique

Cette situation d'apprentissage, sous forme de parcours interactif, permet aux élèves de construire les concepts principaux « Justice », « Injustice » et « Institutions juridiques et judiciaires » du thème « Justice et droit » du programme *Culture et citoyenneté québécoise*. Elle permet également de développer la compétence 2 du programme.

Étape 1 Découvrir le système de justice

- Les élèves amorcent la situation d'apprentissage en répondant à des questions afin de tester leurs connaissances à propos de leurs droits.

Réponses : 1. Faux, nul n'est censé ignorer la loi. Ce principe de justice de la démocratie canadienne signifie qu'une personne ne peut pas évoquer l'ignorance de la loi pour justifier une infraction.

2. *Vrai, les Québécois et Québécoises doivent respecter les lois québécoises et canadiennes.*

3. *Vrai, en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui vise, entre autres, à favoriser la réhabilitation et la réinsertion dans la société des adolescents et adolescentes reconnus coupables d'un crime.*

-  **PAUSE CONCEPTS** Les élèves prennent connaissance du concept de justice et de son importance dans la société pour permettre à chaque personne de vivre avec les autres. Ils découvrent ensuite différents principes de justice sur lesquels repose le fonctionnement du système judiciaire. Leur faire prendre conscience de l'importance de ces principes dans une société en leur posant les questions suivantes : « Qu'arriverait-il si une personne subissait un procès inéquitable ? Si elle ne pouvait pas se défendre quand elle est accusée d'un délit ? »

Les élèves voient ensuite la distinction entre justice civile et justice pénale. Ils se penchent sur la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Les amener à constater qu'une telle loi vise, entre autres, à favoriser la réhabilitation et la réinsertion dans la société des jeunes reconnus coupables d'un crime.

La vidéo suivante (3 min 24 s) présente les principes de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

<https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/jj-yj/video/ljsja-ycja.html>

Enfin, les élèves abordent le concept de justice réparatrice qui, plutôt que de punir les jeunes, notamment, les encourage à réparer les torts ou les dommages qu'ils ont causés. Une vidéo présente de façon conviviale et accessible en quoi consiste la justice réparatrice.

- Enfin, les élèves répondent à différentes questions afin de vérifier leur compréhension.

Exemples de réponse: 1. Le principe de présomption d'innocence est très important: il est en effet interdit de condamner une personne sans preuve et sans qu'une cour de justice l'ait déclarée coupable.

2. Le principe selon lequel nul n'est censé ignorer la loi est applicable dans toutes les situations.

3. La justice pénale est moins sévère envers les jeunes âgés de 12 à 17 ans reconnus coupables d'un crime, cela afin de favoriser leur réhabilitation et leur réinsertion dans la société.

4. En misant sur la réhabilitation, la justice pénale permet aux jeunes reconnus coupables d'un crime de choisir de vivre en société et de respecter ses lois. Elle vise à aider les jeunes à modifier leurs comportements et à réintégrer la société.

Étape 2 Réfléchir sur ce qui constitue une injustice

- Pour introduire le concept d'injustice, les élèves sont invités à nommer des formes d'injustice qu'une personne peut subir.

Exemples de réponse: Intimidation, harcèlement, racisme, sexisme, vol, agression, exploitation sexuelle, exploitation au travail, iniquité, non-respect de la liberté d'expression, inégalité de l'accès à l'éducation, de l'accès aux services de santé, etc.

-  **PAUSE CONCEPTS** Les élèves se familiarisent avec diverses formes d'injustice. Puis ils abordent ce qui constitue la discrimination.

- Enfin, les élèves font un retour réflexif sur l'injustice.

Exemple de réponse: Cet élève fait de l'intimidation, ce qui est une forme d'injustice. Si j'étais victime d'un tel comportement, je ne me sentirais pas en sécurité. De plus, je me sentirais discriminé en raison de la couleur de ma peau.

Étape 3 Se familiariser avec les institutions juridiques et judiciaires

- Les élèves amorcent cette étape en observant une photo d'un tribunal canadien, puis en répondant à deux questions sur la justice et ses institutions.

Exemples de réponse: 1. La Cour suprême du Canada. 2. La Cour d'appel du Québec, la Cour supérieure du Québec, la Cour du Québec, le Tribunal des droits de la personne.

Compétence numérique

Les élèves n'arriveront peut-être pas à trouver que le bâtiment illustré sur la photo est celui de la *Cour suprême du Canada*. Ce peut être une bonne occasion de leur apprendre à faire une recherche inversée à partir d'une image sur une page Web. Positionner le curseur sur l'image et cliquer sur le bouton de droite de la souris. Cliquer sur « Rechercher l'image avec Google » ou « Rechercher l'image sur le Web », selon le navigateur utilisé. Une description de l'image s'affiche alors à droite de la page Web. Les élèves développent ainsi les dimensions *Développer et mobiliser ses habiletés technologiques* et *Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage* de la compétence numérique.

-  **PAUSE CONCEPTS** Les élèves se penchent sur les principales cours du Québec et leur champ de compétence. Ils abordent également ce qui constitue la jurisprudence et son importance quand les juges rendent une décision. Ils prennent également connaissance de l'importance, pour la société, de l'indépendance des juges dans un système de justice et réfléchissent à ce qui assure cette indépendance.

Enfin, les élèves réalisent une courte activité interactive pour faire un retour sur les notions qu'ils viennent de voir.

Étape 4 Découvrir les chartes

- Les élèves sont invités à nommer des droits et des libertés reconnus par la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que par la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec.

Exemples de réponse: la liberté d'expression, la liberté de religion, la liberté d'opinion, le droit à l'intégrité, le droit au respect de sa vie privée, etc.

-  **PAUSE CONCEPTS** Les élèves se penchent sur la *Charte canadienne des droits et libertés* et sur la *Charte des droits et libertés de la personne*. Ils réfléchissent aux droits et aux libertés qu'elles protègent.

Ils se familiarisent ensuite avec le *Code civil du Québec* et le *Code criminel* du Canada ainsi qu'avec la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

Enfin, les élèves réalisent une courte activité interactive pour faire un retour sur les notions qu'ils viennent de voir.

Étape 5 PAUSE COMPÉTENCE ÉTHIQUE

Réfléchir sur la discrimination positive

-  Réflexion éthique
- Grille de rétroaction CD2

Flexibilité pédagogique

Les élèves pourraient faire en équipe les tâches à faire de façon individuelle.

- Les élèves abordent la situation dans laquelle Julien, Olivia et Fatima se demandent si la discrimination positive est acceptable dans la société. Ils dégagent la dimension éthique de la situation.
- Les élèves examinent les points de vue de Julien, Olivia et Fatima.
- Ils élaborent ensuite un point de vue sur la question éthique. Des questions sont proposées afin de les accompagner dans leur réflexion.

- En équipe, les élèves discutent de leur point de vue respectif. À tour de rôle, chacun présente son point de vue et les repères choisis. Individuellement, les élèves notent ce qu'ils jugent pertinent. Les questions proposées devraient orienter leur réflexion.
- Les élèves revoient leur point de vue initial à la lumière de ce qu'ils ont noté au cours de la discussion.

Compétences transversales

La démarche de réflexion éthique qu'effectuent les élèves est l'occasion d'observer le développement de la compétence transversale Exercer son jugement critique (CT3), composantes *Construire son opinion*, *Exprimer son opinion* et *Relativiser son opinion*. En effet, les élèves sont amenés à construire une opinion en considérant des repères, à exprimer leur opinion, à la justifier et à la relativiser en tenant compte de leurs ressentis, entre autres.

Compétences disciplinaires

Afin de garder des traces pour évaluer le développement de la compétence 2, notez vos observations sur la **Grille de rétroaction CD2**.

Retour sur le parcours

- Revenir en groupe-classe sur la discrimination positive. Inviter les élèves à partager les points de vue qu'ils ont élaborés à l'étape 5.

-  Révision de fin de parcours

L'activité de révision de fin de parcours permet de faire un retour sur les connaissances construites tout au long du parcours.